



COMMUNIQUE

(Portant inscription en Master I Droit des Affaires et Fiscalité à la FADESP)

Le Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique (FADESP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) porte à la connaissance du public que le dépôt des dossiers en vue de la candidature au Master I Droit des Affaires et Fiscalité, au titre de l'année académique 2023-2024 est prévu pour la période du lundi 26 juin au vendredi 30 juillet 2023.

Profil d'entrée

Être titulaire d'une licence en droit ou tout autres diplômes à dominance juridique.

Les modalités du régime

- **Durée de la formation :**
 - ☞ Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 18 heures à 22 heures et les samedis de 08 heures à 12 heures.
- **Coût de la formation :**

La formation en « Droit des Affaires et Fiscalité » est payante :

- ☞ Les frais de recherche s'élèvent à Cent mille (100.000) francs CFA payable dans le compte numéro BJ6600100100000104441547 intitulé FADESP ouvert dans les livres du TRESOR PUBLIC dans les recettes perception du Bénin.
- ☞ L'inscription administrative dans la base de l'Université s'élève à Trois cent cinquante et un mille deux cent (351.200) francs CFA payable après avoir retiré la fiche de préinscription au service de la Scolarité de la Formation Continue sur présentation de la quittance de paiement des frais de recherche.

Pièces à fournir

Le postulant doit déposer les pièces suivantes :

- ☞ Une demande adressée au Doyen de la Faculté (indiquer votre contact téléphonique) ;
- ☞ Une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- ☞ Une copie légalisée de l'attestation du Baccalauréat ou diplôme équivalent ;
- ☞ Une copie légalisée de l'attestation de la licence en droit ou tout autres diplômes à dominance juridique ;
- ☞ Une copie légalisée des relevés de notes des six semestres de Licence ;
- ☞ Pour les diplômes obtenus à l'étranger, joindre les copies légalisées des attestations de dépôt d'authenticité du Baccalauréat et de la Licence ou autres diplômes (à retirer à la Direction générale de l'Enseignement Supérieur du MESRS) ;
- ☞ Une preuve de la connaissance de langue anglaise ou l'attestation d'inscription dans un centre agréé reconnu par l'UAC ;
- ☞ Un curriculum vitae détaillé ;
- ☞ Une copie de la carte nationale d'identité ;
- ☞ Deux photos d'identité ;
- ☞ Une quittance de versement des frais d'étude de dossier fixés à vingt mille (20.000) francs CFA, à verser sur le compte numéro BJ6600100100000104441547 intitulé FADESP ouvert dans les livres du TRESOR PUBLIC dans les recettes perception du Bénin ;
- ☞ Une quittance du Rectorat de deux mille (2.000) francs CFA, payable sur le compte UBA, UAC-RECETTES DIVERSES N°506100001476 ;
- ☞ Une chemise dossier à rabat de couleur verte.

Lieu de dépôt de dossier

Le dossier complet est déposé au Service de la Scolarité de la Formation Continue sis au 1^{er} étage du Bloc Administratif "Doyen Robert DOSSOU" de la FADESP du lundi 26 juin au vendredi 30 juillet 2023 délai de rigueur.



Le Doyen,

Professeur Léon JOSSE

Maître de Conférences CAMES